

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE

Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.

Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal

Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent. Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 20 Octobre 1896

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 4 septembre 1896, le Prince a nommé M. le Commandeur Edouard Varvaro, Consul de la Principauté à Palerme, en remplacement de M. le Baron de Benedetto Comte del Casato, démissionnaire.

M. le Commandeur Varvaro a reçu le 27 septembre l'exequatur Royal.

NOUVELLES LOCALES

Hier matin a eu lieu, à la Cathédrale, la messe du Saint-Esprit, pour la rentrée solennelle des Tribunaux.

M. le Président de Lattre, tous les membres du Tribunal Supérieur, de la Justice de Paix, du Barreau étaient présents, ainsi que S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le Colonel de Sainte-Croix, M. le Lt-Colonel d'Hincourt, Aide de camp, et M. le Chef d'Escadron Alban Gastaldi, Officier d'Ordonnance du Prince, les Officiers des Gardes et des Carabiniers, MM. le Secrétaire du Conseil d'Etat, les Membres de la Commission Communale, les Directeurs des diverses administrations.

M^{re} Guyotte, Vicaire Général, officiait.

Après la Messe, les assistants se sont réunis dans la salle des audiences, où M. l'Avocat Général de Rolland a prononcé le discours d'usage.

L'éminent orateur a exposé avec une remarquable lucidité la *Protection des Œuvres littéraires et artistiques dans les rapports internationaux*. Après quelques notions préliminaires sur le *droit d'auteur*, son fondement et sa nature, et un coup d'œil sur la trop courte histoire de sa reconnaissance dans les divers pays, il a donné un aperçu général du droit interne et du droit conventionnel sur la matière, pour étudier plus particulièrement la convention internationale signée à Berne le 9 septembre 1886. Il a mis en lumière les progrès réalisés par l'Union qu'elle a créée et fait entrevoir ceux qu'on peut encore attendre de son développement progressif. Il a noté, à ce sujet, les adhésions qu'elle a reçues depuis sa fondation et les améliorations apportées à sa charte constitutive par la Conférence diplomatique, convoquée à Paris au mois d'avril dernier, à laquelle il avait été délégué par le Prince.

Après cet exposé, il a fait ressortir la protection très large accordée dans la Principauté aux littérateurs et aux artistes, et les encouragements pleins de bienveillance et de générosité que leur prodiguent à l'envi nos Augustes Souverains. Enfin, il a rappelé le juste hommage rendu récemment à l'esprit libéral du Prince par l'Association littéraire et artistique internationale, à laquelle il avait été chargé de porter l'invitation, acceptée avec un gracieux empressement, de tenir son prochain congrès à Monaco.

Dans l'ensemble de son discours, dont nous n'avons pu donner qu'un très rapide résumé,

M. de Rolland a montré ses remarquables qualités de puissance de recherches, d'esprit méthodique, de clarté d'exposition et de véritable éloquence. Tout l'auditoire s'est associé à l'expression si bien rendue de la fidélité des Monégasques envers leur Prince, et de la haute sollicitude qui vient d'apporter dans leur législation un nouveau Code de Procédure et de nouvelles dispositions tendant à rapprocher des justiciables les juriconsultes appelés à conseiller Son Altesse Sérénissime dans les recours en revision, ainsi qu'à diminuer les frais et les lenteurs des procès.

Puis M. le président de Lattre a déclaré ouverte l'année judiciaire 1896-1897 et l'audience solennelle a été levée.

Les pluies d'hier ont occasionné, non loin de nous, à la Vieille, territoire de Cabbé-Roquebrune, un accident heureusement sans gravité. Entraînés par les eaux, quelques rochers du talus bordant le chemin de fer sont tombés sur la voie, et à 8 heures et demie du soir, la machine d'un train allant vers Menton, butant contre ces rochers, a déraillé, ainsi que deux wagons de marchandises.

Des secours ont été envoyés de suite, et, dans l'obscurité, on procéda au déplacement des wagons et de la locomotive, ce qui demanda toute la nuit. Les voyageurs des trains ont dû être transbordés.

Ce matin tout est réparé. Les dégâts sont purement matériels et il n'y a eu aucun accident de personne.

On peut voir, depuis quelques jours, dans l'avenue Saint-Martin plusieurs pieds de lilas en fleurs qui font l'étonnement et l'admiration des promeneurs. Ce phénomène de végétation est assez rare, même dans notre pays; c'est une seconde floraison qui prouve la clémence de la température à Monaco.

Les almanachs pour 1897 ont paru; nous pouvons donc en extraire les renseignements suivants :

L'année commence un vendredi; la Sainte-Dévote tombe un mercredi; le Mardi-Gras, le 2 mars; Pâques, le 18 avril; l'Ascension, le 27 mai; la Fête-Dieu, le 17 juin; la Saint-Roman, le lundi 9 août; l'Assomption, un dimanche; la Toussaint, un lundi, la Saint-Albert aussi; l'Immaculée-Conception, un mercredi; la Noël, un samedi.

On annonce en 1897 deux éclipses annulaires de soleil, invisibles à Paris, le 1^{er} février et le 29 juillet.

Nous publions à la quatrième page l'horaire du service d'hiver qui sera inauguré le 3 novembre sur les lignes des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée.

Cet horaire ne comprend que les trains qui seront mis en circulation à cette date, soit vingt-six dans chaque sens, nous le compléterons au fur et à mesure des changements annoncés. Nous n'avons pu, non plus, indiquer les trains d'Italie

correspondant aux trains français, l'horaire italien n'étant pas encore connu.

L'examen de l'horaire P.-L.-M. d'hiver nous montre d'assez nombreuses modifications dont les plus saillantes sont :

1° La mise en marche, pendant une partie de la saison d'hiver, sur le parcours de Marseille à Nice, d'un train de luxe de chaque sens destiné à faciliter, dans les meilleures conditions de rapidité et de confort, les allées et venues de notre clientèle d'hivernants entre ces deux grands centres et à soulager en même temps les autres trains de vitesse.

Ces deux nouveaux trains de luxe (n° L. 27 et L. 28) seront composés de matériel (restaurant et wagons-lits) appartenant à la Compagnie Internationale des wagons-lits et circuleront aux heures qui semblent le mieux concilier les exigences du service ordinaire avec les convenances du public spécial qui les utilisera.

On partira de Marseille à 11 h. 35 du matin pour être à Nice à 3 h. 45 du soir, et, dans le sens inverse, on quittera Nice à 6 h. 30 du soir pour arriver à Marseille à 11 h. 8.

2° Le mouvement des voyageurs prend, chaque hiver, dans la banlieue de Nice, une importance de plus en plus grande. Il a fallu, l'hiver dernier, dédoubler assez fréquemment des trains réguliers entre Nice et Monte Carlo pour faire face à l'affluence considérable des voyageurs.

Pour être en mesure d'assurer dans de meilleures conditions, l'hiver prochain, le service sur cette partie du littoral, la Compagnie P.-L.-M. donne à cette organisation un plus grand développement en portant de vingt-six à trente-trois le nombre des trains de chaque sens qui circuleront entre Nice et Monte Carlo pendant la période la plus active, c'est-à-dire de février à avril.

LETTRES PARISIENNES(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

On a surtout parlé, cette semaine, des fêtes offertes aux souverains russes à Paris. Il y a eu une véritable levée de plumes contre le brillant personnel du Protocole qui, paraît-il, aurait froissé l'amour-propre de quelques personnalités qui se vengent. Les jeunes gens qui se destinent à la carrière diplomatique ont grand tort d'attacher trop d'importance à de petits mécontentements qui se produisent chaque fois que surgit une solennité où le *Tout-Paris* prétend assister et où tout le monde prétend faire partie du *Tout-Paris*. Les directeurs de théâtres, au lendemain d'une première représentation à succès, sont l'objet de reproches analogues; ils s'en consolent en encaissant de belles recettes. Nous estimons que les « protocoleux » devraient montrer la même philosophie. Ils n'empêcheraient pas quelques grincheux de fulminer contre une institution qui fait, en pleine République, observer des traditions qui datent de Louis XIV et même de plus loin. Mais ils devraient se consoler des coups de langue dont ils sont victimes en songeant que, malgré quelques accrocs inévitables, les fêtes se sont admirablement passées. Elles ne se seraient pas mieux passées en 1700.

Peut-on, d'ailleurs, empêcher des Parisiens de bavarder. Ne rencontre-t-on pas des gens sérieux qui affirment que

Guillaume II était venu à Versailles le jour de la réception du tsar et qu'il s'était offert la distraction d'assister incognito à l'apothéose de son jeune collègue de Russie ?

Ce joli canard est d'autant plus amusant qu'un autre souverain, le roi de Grèce, qui voulait venir à Paris et qui s'y trouve en ce moment à peu près incognito, a cru devoir attendre pour arriver que les souverains russes fussent partis. C'est, d'ailleurs, un homme d'esprit que le roi de Grèce, qui vient régulièrement à Paris ou à Aix-les-Bains, chaque année, pour se reposer des fatigues du pouvoir. Il a horreur du cérémonial, et ce qu'il aime à goûter en France, ce ne sont point les honneurs prescrits par l'étiquette, mais la vie intellectuelle et littéraire, la vie aimable de nos théâtres et de nos boulevards, ce je ne sais quoi qui fait que l'Athènes antique aujourd'hui est sur les bords de la Seine.

×

Sa Majesté Hellénique a pu constater qu'en ce moment, dans nos salles de spectacle, les recettes baissent d'un tiers. Les Parisiens ont pourtant gagné beaucoup d'argent pendant les fêtes russes. Mais le 15 de ce mois, c'était le jour du grand terme à Paris. Les concierges, avant l'heure de midi, ont apporté des quittances de loyer à payer, et les bourses sont vidées. Le terme est une des préoccupations du Parisien. Le prix extraordinaire qu'ont atteint les logements rend le budget de la famille aussi difficile à équilibrer que celui de l'Etat. Le bourgeois aisé, qui peut dépenser douze mille francs par an, est obligé de dépenser douze à quatorze cents francs pour occuper, au cinquième étage, dans quelque quartier peu central, un de ces appartements étroits qu'un humoriste appelle « des placards » pour renfermer sa femme et ses enfants ».

Si le malheureux bourgeois a horreur d'ascensions qui rappellent celle de la tour Eiffel, il lui faut doubler la somme et diminuer le nombre des plats de ses repas.

On ne peut, quand on est locataire, se mettre en grève et coucher sous le pont Alexandre III. Les propriétaires le savent et restent sourds à toutes les réclamations. Ils se plaignent d'ailleurs eux-mêmes de la lourdeur des impôts et de la sévérité des arrêtés municipaux. On vient encore d'inventer pour chaque maison ce qu'on appelle le *Casier sanitaire*. Les propriétaires sont forcés de déclarer si leurs logements ont été habités par des fiévreux, des cholériques, des poitrinaires. La crainte du microbe est une chose excellente; mais n'exagérons rien. Désinfectons le plus possible; mais n'imposons pas des paperasseries qui servent surtout à occuper une légion de fonctionnaires!

×

On finirait par amener une véritable émigration des gens riches qui imiteraient M. Jacques Lebaudy. Ce millionnaire vient de quitter Paris pour le Transvaal où il va pendant trois mois, inspecter des mines d'or dont il est l'heureux propriétaire.

C'était la nouvelle qu'on se transmettait de bouche en bouche à la cérémonie nuptiale qui a eu lieu en l'église Saint-Augustin pour le mariage du baron Léon de Nervo avec M^{lle} Germaine Devillier. Rarement on avait vu aussi brillante assistance. Le baron Léon de Nervo est le petit-fils du baron de Nervo, une des figures les plus parisiennes parmi les habitués du Bois de Boulogne, un des fidèles du littoral méditerranéen en hiver, un des admirateurs de nos grandes représentations du théâtre de Monte Carlo, ajouterons-nous: un de nos confrères? Pourquoi pas? Les comptes rendus qu'il publie dans un journal de Nice sont justement remarquables.

Un autre mariage qui intéressera également les lecteurs de ce journal, c'est le mariage qu'on vient d'annoncer, de M. Victor Thomas, sous-lieutenant au 6^e dragons, beaux-fils de M. Edmond Blanc, député des Hautes-Pyrénées, avec M^{lle} Geneviève de Paumulle, fille de la comtesse de Paumulle, qui appartient à une des plus anciennes familles du Berry.

×

Gustave Nadaud a laissé de trop bons souvenirs dans le Midi pour qu'il ne soit pas obligatoire de rappeler ici qu'on va élever un monument à Roubaix à ce charmant chansonnier. Je sais bien que cet honneur posthume a eu le don d'exaspérer une certaine école poétique — elle s'intitule ainsi — qui a publié quelques féroces éreintements de cet homme aimable et bon.

Quelle injustice! Gustave Nadaud, dans son testament, s'était, par avance, refusé à toute commémoration. Il avait interdit à ses amis de prononcer des discours sur sa tombe et de lui élever le moindre buste. Il avait même proscrit le modeste médaillon. On a passé outre. Le gai chansonnier va être *statufié* malgré lui!... Qu'on ne lui reproche pas un honneur qu'il obtiendra malgré toutes ses défenses; ce qui est au moins original.

×

Le temps est devenu gris; la pluie tombe et on est obligé, en attendant la saison hivernale dans le Midi, de

lire un livre gai au coin du feu. Il est impossible de faire le voyage de l'Odéon pour entendre le *Capitaine Fracasse* de M. Emile Bergerat et savoir si certaines rumeurs contre l'auteur ne viennent pas de rancunes nées des articles de Caliban.

Un livre gai! Mais c'est de jour en jour plus rare. On vient pourtant de m'en envoyer un. C'est un almanach, l'*Almanach Guillaume!* Il y a, dans ce petit volume, de l'esprit endiablé, esprit de crayon et esprit de la plume. J'en détache deux mots qui seront, si vous le voulez bien, les mots de la fin de cette chronique.

Voici le premier :

Deux concierges causent :

— Vous savez, ils vont divorcer !

— Bah ! ils se sont encore cognés ?

— Je vous crois ! même qu'hier soir, il lui flanquait des coups de pied à tour de bras...

Deuxième mot dans le même genre.

A la cabine téléphonique, un employé explique à un bourgeois tardigrade :

— Comment, vous ne savez pas vous servir du téléphone ?

— Non.

— C'est pourtant bien simple : vous prenez l'appareil d'une main et vous parlez de l'autre.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

A propos des derniers cyclones

On a beaucoup discuté, en ces derniers temps, sur les terribles perturbations atmosphériques qui sont venues dévaster certaines contrées et tout particulièrement les rues de la capitale. Les météorologistes, gardant un silence prudent, ne nous ont donné aucune explication du phénomène et se sont bornés tout simplement à enregistrer le désastre après l'événement. Seuls, quelques malins (ou du moins des gens qui avaient la prétention de l'être), essayant de nous faire croire qu'ils étaient dans le secret des dieux, nous ont présenté le fléau comme un effet de la colère du ciel, et, se mettant à vaticiner sur les premières ruines accumulées, ont tracé au-dessus de Paris, la Babylone maudite, une figure hyperbolique de dévastation dont l'un des foyers de révolution devait être la tour Eiffel et l'autre la basilique de Montmartre. A ces augures modernes, dont la fumisterie apocalyptique n'est plus de mise, on peut, sans trop se hasarder, infliger cette brève et typique répartie du Marseillais, répondant à un *raseur* qui, étant sur la Cannebière, lui demandait où elle était : « Dites !... vous l'êtes ou vous le faites ?... »

Nous sommes loin, en effet, de ce temps où l'on se plaisait à donner aux phénomènes physiques une interprétation aussi fantaisiste. Les progrès de la science ont fait perdre aux faux prophètes tout leur prestige. Les perturbations atmosphériques n'ont plus rien de mystérieux pour nous et tout le monde sait, aujourd'hui, que ces perturbations, obéissant aux lois qui président à la formation et à la direction des vents qui tourbillonnent à la surface de notre planète, sont engendrées par l'alternance des condensations et des dilatations que subit l'air sous l'influence du froid et de la chaleur. Il se forme alors des courants multiples, fort difficiles au premier abord à isoler de l'enchevêtrement inextricable sous lequel ils nous apparaissent, mais dont cependant on peut, avec un peu d'attention, déterminer les grandes lignes.

Des pôles à l'équateur soufflent régulièrement d'un bout de l'année à l'autre des vents qui sont dus à la notable différence qui existe entre la température équatoriale et la température polaire. L'air dilaté et chaud de l'équateur, incessamment remplacé par l'air dense et froid des pôles, engendre, par ce double échange, deux courants en sens inverse qui constituent ce qu'on appelle les vents *alizés*. Ces courants seraient perpendiculaires à la ligne équatoriale si le mouvement de rotation du globe, qui a son maximum de vitesse à l'équateur et son minimum au pôle, ne venait dévier vers l'Est le courant polaire à mesure qu'il s'avance vers l'équateur.

En outre de ces vents réguliers et constants qui déterminent des pôles à l'équateur un double courant d'air chaud et d'air froid, se manifestent aux changements de saison, sous l'influence des variations de température survenant à ces époques de transition, des vents intermittents qu'on appelle les *moussons* et qui,

par leur rencontre avec les vents alizés, donnent naissance à des chocs atmosphériques qui produisent ces courants giratoires dont le mouvement, évoluant autour d'un centre, cause parfois de si grands ravages.

Enfin, comme toute dilatation ou condensation atmosphérique sous l'influence de la chaleur est la source d'un courant, des milliers de courants secondaires surgissent de tous les points du globe en raison de l'échauffement plus ou moins constant des surfaces liquides ou solides du sol, et c'est à cela que sont dues l'alternance des brises de terre et de mer, celle des brises de jour et de nuit, et enfin cette succession de brises ascendantes et descendantes qui évoluent sur le flanc des monts par suite de l'échauffement successif des cimes et des vallées.

Au milieu de cet entre-croisement permanent de courants de toute nature, il est facile d'imaginer la succession des complications qui peuvent se produire, depuis le calme plat, résultat de la neutralisation des courants, où l'atmosphère est tellement en équilibre qu'une bougie brûle en plein air sans aucun vacillement, jusqu'à ces ouragans terribles dont la puissance giratoire, née d'antagonismes inattendus, sème la dévastation partout.

De singulières particularités sont à noter lorsque de la rencontre des courants naît un tourbillon. On a remarqué que le mouvement giratoire du *tornado* dans chaque hémisphère ne s'effectue pas dans le même sens; ainsi, au nord de l'équateur, dans l'hémisphère boréal, il est toujours dirigé de droite à gauche en passant par le Nord, c'est-à-dire suivant la marche inverse des aiguilles d'une montre, tandis qu'au sud de l'équateur, dans l'hémisphère austral, le mouvement giratoire suit une direction tout à fait contraire, c'est-à-dire qu'il va de gauche à droite, en passant par le Sud, dans le sens normal de la marche des aiguilles d'une montre. Cette différence dans le mode de rotation des cyclones est tellement accusée, que l'équateur semble être une ligne de démarcation infranchissable et qu'on n'a jamais vu un tourbillon austral s'égarer dans l'hémisphère boréal et *vice versa*. De plus, comme c'est à l'équateur que l'action de la chaleur solaire et de la rotation terrestre se fait le plus sentir, c'est aussi dans cette large bande qui va de l'équateur aux deux tropiques que l'on signale les plus grandes et les fréquentes perturbations atmosphériques, et ces perturbations sont d'autant plus rares qu'on se rapproche des pôles.

Comme on le voit, toutes les convulsions atmosphériques sont dues aux dilatations et aux condensations successives de l'air. L'immobilité des éléments tient à la neutralisation des deux forces antagonistes, comme le conflit violent qui naît entre eux tient à la prédominance d'une des forces adverses. Une tourmente est donc toujours le résultat d'un excès de dilatation ou d'un excès de condensation: il y a des courants *propulseurs* ou *centrifuges*, et des courants *aspirateurs* ou *centripètes*. Ce sont ces derniers, toujours les plus violents, qui sont la source des ouragans les plus terribles.

Ces phénomènes ne sont pas seulement des accidents ordinaires de la vie planétaire de notre globe; le jeu de ces forces antagonistes, s'équilibrant ou luttant entre elles, se retrouve *partout* dans la nature: dans la vie des mondes et dans la vie des êtres organisés qui végètent à leur surface.

L'organisme humain, lui aussi, a ses courants *alizés*, ses *moussons* et ses *tornados*; la même force mystérieuse, androgyne, qui produit les vents et les tempêtes dans l'atmosphère terrestre, nous crée, à nous aussi, une atmosphère corporelle, circule dans nos tissus et le long de nos nerfs, et engendre des courants qui se neutralisent ou se combattent. A l'instar des courants atmosphériques qui s'échelonnent entre la *brise* légère, d'une vitesse de 2 mètres par seconde, et l'*ouragan*, qui vole avec une rapidité foudroyante de 40 ou 45 mètres par seconde, nous avons depuis les simples frémissements musculaires (*brises* du courant nerveux), qui produisent le *bâillement*, les *impatiences*, la *crampe*, le *rire convulsif*, jusqu'aux convulsions cloniques de l'hystérie et de l'épilepsie (véritables *tornados* nerveux).

La *lethargie* est, comme le *calme plat*, le produit de la neutralisation des courants.

Que, par suite de l'excès de contraction ou de dilatation d'un faisceau nerveux ou d'une bride nerveuse, la force se trouve emprisonnée dans un organe ou trop vite

libérée, apparaissent tout à coup ces spasmes et ces crises qui font le désespoir de la science.

L'aura epileptica, signe précurseur de l'orage, sorte de brise qui annonce les tempêtes, monte comme un souffle du point de l'organisme obstrué vers le cerveau, marchant en sens inverse du courant normal; de l'utérus. congestionné par le travail puerpéral, naît l'éclampsie; du travail de la croissance naissent les toux convulsives, la *coqueluche*, l'*asthme*, la *chorée*, etc.

Comme dans les mouvements atmosphériques, il y a dans l'organisme humain des *flux* et des *reflux*, des *propulsions* et des *aspirations*, des *alternances* et des *prédominances*; la raideur cataleptique, le tétanos, les convulsions éloniques de l'hystérie nous en donnent l'image.

Tout est dans tout; les phénomènes tiennent à l'existence d'un seul et même principe:

« Force motrice originelle, androgyne par essence, elle attire et repousse, coagule et dissout, engendre et détruit, et, dans une marche incessante vers des limitations toujours nouvelles, balance éternellement l'univers entre deux poussées contraires qui s'équilibrent. »

La vie cosmique est produite par l'alternance de courants *centrifuges* et *centripètes*, dont le jeu continu, basé sur la double résistance *positive* et *negative* de limitations graduées, condense et disperse, enfante des équilibres et les rompt, groupe et dissocie les molécules, et engendre ces multiples états de condensation et de dispersion par lesquels passent successivement tous les corps, qu'ils soient solides, liquides ou gazeux, organisés ou non.

La vie obéit à ce flux et reflux de tous les éléments qui composent l'univers. C'est là qu'on doit chercher l'explication des phénomènes atmosphériques aussi bien que celle des phénomènes physiologiques.

(Journal de la Santé)

A. BUÉ.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

PARFUMERIE-DISTILLERIE DE MONACO

Le Conseil d'administration de la *Parfumerie-Distillerie de Monaco* a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires que les 2^e et 3^e quarts sur les actions (soit 500 francs par titre) sont appelés pour le 5 novembre 1896.

Le dernier quart sera exigible le 20 janvier 1897.

Le versement doit être fait soit à la Parfumerie-Distillerie à Monaco, soit au **Crédit Lyonnais**, agence de Monte Carlo, au crédit du compte de *M. l'Administrateur Délégué de la Parfumerie-Distillerie*.

Les titres d'actions au porteur sont prêts et seront délivrés à ceux des actionnaires qui voudraient se libérer entièrement par anticipation.

SOCIÉTÉ MONÉGASQUE D'ÉLECTRICITÉ

Messieurs les Actionnaires de la Société Monégasque d'Electricité, Société anonyme au capital de 675,000 francs, siège social à Monaco, sont convoqués en **Assemblée générale ordinaire** le *Mardi 10 Novembre 1896*, à 2 heures de l'après-midi, à Paris, 34, rue Taitbout.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Lecture du rapport du Conseil d'administration ;
- 2° Lecture du rapport des Commissaires ;
- 3° Approbation des comptes ;
- 4° Répartition du compte de profits et pertes ;
- 5° Nomination des Administrateurs ;
- 6° Nomination des Commissaires.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco
rue du Tribunal, 2

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, les quatre et quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, monsieur Alexandre HOQUET, propriétaire, demeurant à Moy-de-l'Aisne

(Aisne), ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire, a acquis de monsieur Edmond GUILLOUT, propriétaire, chevalier de la Légion d'honneur, domicilié à Paris, ayant aussi élu domicile en l'étude de M^e Valentin, notaire, une villa située à Monaco, quartier du Tenao, dénommée *Villa Fantaisie*, élevée sur rez-de-chaussée, de deux étages, sur un terrain d'une superficie de quatre cents mètres carrés, le tout porté au plan cadastral sous le n^o 257 de la section E et confinant au sud, la route de Monaco à Menton; au nord-est, à une route qui appartient pour moitié à monsieur Guillout et pour moitié à madame de Migieu et monsieur Massa de Saint-Roman, et à l'ouest, à la propriété dudit monsieur Guillout.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de *trente-cinq mille francs*.

Une expédition du contrat de vente transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, volume 52, numéro 12, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus désigné, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Pour extrait : L. VALENTIN.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE SUR SAISIE

Le samedi vingt-quatre octobre courant, à deux heures du soir, dans une villa sise près le pont de la Rousse, à Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de meubles et objets mobiliers, consistant notamment en un riche mobilier de salon, de salle à manger en chêne sculpté, vases de Chine et du Japon, lits complets, commodes, piano Hensel, lustres, tableaux, chaises, fauteuils, canapés, glaces, tables, tapis, rideaux, argenterie, vaisselle, verrerie et ustensiles de cuisine, etc., etc.

Au comptant, et cinq pour cent en sus des enchères.

L'Huissier : BERTRAND.

Etude de M^e Honoré BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas, 3

VENTE APRÈS FAILLITE

Le lundi vingt-six octobre courant, à deux heures du soir, dans un magasin sis n^o 12, boulevard Charles III, à la Condamine, Monaco, vente aux enchères publiques de divers meubles consistant en : tables, chaises, buffet, lustres à gaz, glaces, et de diverses liqueurs, telles que : cognac, rhum, malaga, madère, gentiane, cacao, cassis, vermouth, groseille, grenadine, etc., etc.

L'Huissier : BERTRAND.

Le fascicule d'octobre du *Figaro Illustré* est un numéro spécial, consacré aux *Lycéens et Lycéennes*, entièrement illustré en photographies instantanées, la plupart en couleurs, représentant des scènes de la vie des lycées de garçons et de jeunes filles. La rédaction du texte a été confiée aux écrivains les plus compétents : MM. H. Chantavoine, Ed. Petit, Léo Claretie, G. Strehly, Paul Sunday, Frantz Jourdain. La couverture est due au pinceau de Chocarne Moreau, les deux hors-texte sont signés Madeleine Lemaire et Kratké.

Ce numéro intéressera la jeunesse et les familles, aussi bien que les maîtres. Nul doute qu'il ne soit rapidement épuisé.

Prix du numéro : 3 francs.

Si vous voulez bien vous porter, si vous voulez avoir un conseiller médical qui veille sur votre santé — abonnez-vous au

JOURNAL DE LA SANTÉ

Cet excellent organe de vulgarisation scientifique paraît tous les dimanches en 32 pages.

C'est la revue de famille par excellence; sa lecture est instructive, amusante et utile à tous.

Chaque abonné a droit à 52 consultations gratuites données par la voie du journal.

Les souscripteurs ont droit à l'une des primes gratuites ci-après :

1^o *Le Dictionnaire de l'homme sain et de l'homme malade*, par le Dr ROSSI;

2^o *Les Mille et un Conseils* du Dr MARC;

3^o *Le Dictionnaire d'hygiène alimentaire*, par GASTON PERCHERON.

ABONNEMENTS { France 6 fr. par an.
 { Etranger..... 8 fr. par an.

N. B. — Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la prime.

Envoyer mandat ou timbres-poste au *Journal de la Santé*, 5, boulevard Montmartre, Paris. — *Spécimen gratis*.

GRAND BAZAR MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO

PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES

OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE

ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE

LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES

OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES

ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

Française ou étrangère, parisienne ou provinciale, toute femme a un conseiller intime, un guide ami, qu'elle consulte avec confiance et auquel elle obéit sans discuter, chaque fois qu'il s'agit du gouvernement de sa petite personne, de l'ordonnement de sa maison et même de l'éducation de ses bébés.

Elle lui demande des leçons d'élégance, d'économie, de bien-séance; des conseils pour ses travaux, des renseignements sur tous les points qui touchent à sa toilette ou qui intéressent sa beauté. Enfin, nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer tous les services qu'il lui rend. Cet ami si précieux, c'est un journal de modes, et, parmi tous, le *Moniteur de la Mode* est celui dont les oracles font loi.

Ses dessins sont confiés aux artistes les plus habiles en ce genre, et dont les noms sont réputés depuis longues années; ses renseignements sont puisés aux sources les plus sûres et toujours donnés en primeur; ses patrons, exécutés sous la direction d'une coupeuse émérite. Il s'occupe d'ameublement, de travaux intéressants et nouveaux; sa partie littéraire est due à la collaboration de nos meilleurs auteurs; une correspondance des plus soignées tient en rapport direct la rédactrice et les abonnées, et l'on peut dire qu'il est impossible de trouver une publication plus complète au point de vue de la famille, et qui puisse, à plus juste titre, s'intituler journal du foyer.

Le Moniteur de la Mode paraît tous les samedis. — Il est édité par ABEL GOUBAUD, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :
Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

LEÇONS ET COURS
POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur
Rue Grimaldi, n° 25 - Condamine

HOUSE AGENT
Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 12 au 18 octobre 1896

SAINT-TROPEZ, b.-g. Caterina M. monég., c. Revelli, vin.
MARSEILLE, goél. Louis-Clara, fr., c. Richaud, briques.
ID. goél. Souvenir, fr., c. Durand, id.
ID. cut. Sainte-Françoise, fr., c. Léonard, id.
ID. b. Jeune-André, fr., c. Gavi, id.
SAINT-TROPEZ, b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin, sable.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso, id.
CANNES, b. Jeune-Louis, fr., c. Conte, id.
ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero, id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bellone, id.
ID. b. Saint-François, fr., c. Sirri, id.

Départs du 12 au 18 octobre 1896

SAINT-TROPEZ, b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin, sur lest.
ID. b. Figaro, fr., c. Musso, id.
CANNES, b. Jeune-Louis, fr., c. Conte, id.
ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero, id.
ID. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Bernard, id.
ID. b. Saint-François, fr., c. Sirri, id.

AVIS

A VENDRE une belle propriété située à Sospel (A.-M.), sur la route nationale, d'une superficie cadastrale de 21,140 mètres carrés et consistant en une maison de maître, une maison d'exploitation et d'un terrain complanté d'arbres fruitiers et de vignes dont la récolte est pendante. Chasse dans les forêts voisines.

S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco.

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
12	754.8	755.9	756.2	757.2	758.3	15.5	17.2	18.2	16.3	15.5	50	S O faible	Couvert id. Variable id. Nuageux, pluie id. Beau
13	759.2	759.2	758.9	758.1	758.2	16.5	17.9	16.3	15.9	15.5	76	S E faible	
14	758.2	759.2	759.5	760.8	761.3	15.5	10.2	17.2	14.6	13.9	87	S E fort	
15	757.2	755.5	754.2	755.2	757.5	15.2	15.1	10.2	13.1	11.9	71	S O fort	
16	761.8	762.7	762.5	762.9	763.2	13.5	15.9	15.2	12.2	13.2	64	S O faible	
17	760.1	759.2	758.5	757.5	757.5	15.2	15.8	14.1	13.5	12.6	70	S E faible	
18	752.2	752.9	752.2	751.9	752.5	14.2	16.5	16.5	13.3	13.5	81	Calme	

DATES	12	13	14	15	16	17	18
TEMPÉRATURES	18.2	18.2	17.5	17.7	16.1	17.2	17.1
EXTRÊMES	14.9	14.6	13.9	11.5	10.8	12.3	11.5

Pluie tombée : 29^{mm}5

HORAIRE de la Marche des Trains du 3 Novembre 1896 — SERVICE D'HIVER

Direction de Paris, Lyon, Marseille, Nice, Monaco et Vintimille

STATIONS	11 exp. 1.2	3 exp. 1.2.3	1 rap. 1	13 exp. 1.2.3	L. 24 luxe	5 exp. 1.2	7 rap. 1	19 rap. 1	343 omn. 1.2.3	347 omn. 1.2.3	351 omn. 1.2.3	355 omn. 1.2.3	359 omn. 1.2.3	361 omn. 1.2.3	363 omn. 1.2.3	365 omn. 1.2.3	369 omn. 1.2.3	371 omn. 1.2.3	373 omn. 1.2.3	375 omn. 1.2.3
PARIS	soir	matin	mat.	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
DIJON	9 10	11 2	9 25	9 50	5 30	2 15	8 25	8 45	1 8	1 28	1 48	1 68	1 88	1 108	1 128	1 148	1 168	1 188	1 208	1 228
LYON-PERRACHE	7 9	10 33	5 3	9 45	1 31	11 30	4 10	4 30	9 25	9 49	10 13	10 37	11 1	11 25	11 49	12 13	12 37	13 1	13 25	13 49
MARSEILLE	304 mixte 1.2.3	303 omn. 1.2.3	337 omn. 1.2.3	307 omn. 1.2.3	L. 25 luxe 1.2.3	347 omn. 1.2.3	341 omn. 1.2.3	L. 24 luxe 1.2.3	5 exp. 1.2.3	325 omn. 1.2.3	329 omn. 1.2.3	339 omn. 1.2.3	7 rap. 1	343 omn. 1.2.3	347 omn. 1.2.3	351 omn. 1.2.3	355 omn. 1.2.3	359 omn. 1.2.3	361 omn. 1.2.3	363 omn. 1.2.3
TOULON	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin
Les Arcs	12 20	2 10	3 58	5 20	6 5	8 41	11 11	11 40	12 30	12 54	13 18	13 42	14 16	14 40	15 14	15 38	16 12	16 36	17 10	17 34
CANNES	10 37	10 29	11 20	12 12	12 12	1 12	2 2	2 25	2 35	3 10	3 25	4 4	4 25	5 5	5 25	6 25	7 25	8 25	9 25	10 25
NICE	12 20	5 3	6 45	8 20	9 9	10 10	11 15	12 25	1 1	1 25	2 2	2 25	2 35	3 10	3 25	4 4	4 25	5 5	5 25	6 25
Nice-Riquier	12 30	5 12	6 58	8 33	9 10	10 19	11 7	11 59	12 34	1 7	1 34	2 7	2 44	3 34	4 7	4 34	5 7	5 34	6 34	7 7
Villefranche-Mer	12 36	5 16	7 2	8 40	9 10	10 23	11 11	12 3	11 25	12 38	1 11	1 38	2 11	2 36	3 21	3 38	4 11	4 38	5 11	5 38
Beautilieu	12 43	5 21	7 7	8 44	9 10	10 28	11 12	12 3	11 25	12 38	1 11	1 38	2 11	2 36	3 21	3 38	4 11	4 38	5 11	5 38
Eze	12 43	5 21	7 7	8 44	9 10	10 28	11 12	12 3	11 25	12 38	1 11	1 38	2 11	2 36	3 21	3 38	4 11	4 38	5 11	5 38
La Turbie	12 54	5 29	7 17	8 54	9 23	10 38	11 23	12 18	11 38	12 53	1 23	1 53	2 23	2 48	3 3	3 33	4 23	4 53	5 23	5 53
MONACO	12 56	5 34	7 22	8 58	9 25	10 40	11 24	12 21	11 40	12 55	1 24	1 55	2 24	2 50	3 6	3 38	4 24	4 55	5 24	5 55
MONTE CARLO	1 1	5 37	7 25	9 1	9 28	10 43	11 27	12 24	11 43	12 58	1 27	1 58	2 27	2 53	3 9	3 41	4 27	4 58	5 27	5 58
Cabré-Roquebrune	1 9	5 46	7 35	9 13	9 39	10 53	11 37	12 36	11 54	1 7	1 37	2 10	2 37	3 4	4 8	4 37	5 7	5 49	6 7	6 37
MENTON	1 19	5 57	7 47	9 27	9 48	11 5	11 44	1 5	12 19	1 20	1 44	2 22	2 44	3 15	3 31	4 10	4 25	4 44	5 30	5 56
Garavan	1 35	6 3	7 53	9 33	9 54	11 11	11 23	1 11	12 25	1 26	2 28	3 21	3 21	4 16	4 31	5 16	5 36	6 28	7 26	7 44
VINTIMILLE	1 43	6 15	7 35	9 15	9 36	11 23	11 35	1 23	12 37	1 38	2 40	3 33	3 33	4 28	4 43	5 28	6 43	7 38	8 44	9 39

Direction de Vintimille, Monaco, Nice, Marseille, Lyon et Paris

STATIONS	300 omn. 1.2.3	348 omn. 1.2.3	302 omn. 1.2.3	304 omn. 1.2.3	336 omn. 1.2.3	340 omn. 1.2.3	L. 22 luxe	344 exp. 1	316 omn. 1.2.3	10 rap. 1	20 rap. 1	330 exp. 1	12 exp. 1.2.3	338 exp. 1	342 omn. 1.2.3	346 exp. 1	350 omn. 1.2.3	354 omn. 1.2.3	L. 26 luxe	362 exp. 1	364 omn. 1.2.3	366 mixte 1.2.3	368 omn. 1.2.3	8 exp. 1.2	374 exp. 1	360 omn. 1.2.3	
VINTIMILLE	matin	matin	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir
Garavan	6 40	8 10	9 5	10 45	11 45	12 13	12 45	1 40	2 2	2 55	3 8	4 3	4 30	5 3	5 10	6 6	6 13	6 20	6 28	7 3	7 10	7 18	8 26	9 10	10 25	11 25	
MENTON	5 20	7 3	8 31	9 29	11 6	12 10	12 26	1 16	2 1	2 28	3 24	3 16	4 40	4 16	4 54	5 16	5 40	6 20	6 54	7 16	7 38	8 3	9 13	9 31	10 32	11 51	
Cabré-Roquebrune	5 28	7 11	8 39	9 37	11 14	12 18	12 34	1 2	1 24	2 9	2 35	3 24	4 1	4 24	5 2	5 24	5 48	6 28	7 2	7 24	8 11	9 21	9 39	10 44	11 59		
MONTE CARLO	5 34	7 17	8 45	9 48	11 20	12 24	12 40	1 8	1 30	2 15	2 41	3 8	3 30	4 7	4 30	5 8	5 30	6 34	7 8	7 30	8 18	9 27	9 45	10 50	12 5		
MONACO	5 35	7 20	8 47	9 45	11 22	12 29	12 50	1 10	1 34	2 18	2 44	3 34	4 9	4 34	5 10	5 34	6 3	6 39	7 10	7 34	8 21	9 29	9 48	11 15	12 10		
La Turbie	7 32	8 57	9 55	11 32	12 40	1 45	2 45	3 45	4 45	5 45	6 45	7 45	8 45	9 45	10 45	11 45	12 45	1 45	2 45	3 45	4 45	5 45	6 45	7 45	8 45	9 45	
Eze	5 49	7 38	9 3	10 1	11 38	12 46	1 51	1 51	2 36	3 1	3 26	3 56	4 26	4 56	5 26	5 56	6 26	6 56	7 26	7 56	8 51	9 47	10 4	11 31	12 28		
Beautilieu	5 54	7 43	9 10	10 6	11 43	12 51	1 11	1 26	1 56	2 36	3 1	3 26	4 26	4 56	5 26	5 56	6 26	6 56	7 26	7 56	8 51	9 47	10 4	11 31	12 28		
Villefranche-Mer	5 58	7 47	9 12	10 10	11 47	12 55	1 13	1 30	2 2	3 30	4 4	4 30	5 4	5 30	6 4	6 30	7 4	7 30	8 4	8 30	9 51	10 8	11 35	12 32			
Nice-Riquier	6 2	7 51	9 16	10 14	11 51	12 59	1 24	2 4	3 5	4 5	5 5	6 5	7 5	8 5	9 5	10 5	11 5	12 5	1 5	2 5	3 5	4 5	5 5	6 5	7 5		
NICE	6 6	7 55	9 20	10 18	11 55	1 3	1 20	1 37	2 8	3 5	4 5	5 5	6 5	7 5	8 5	9 5	10 5	11 5	12 5	1 5	2 5	3 5	4 5	5 5	6 5		
CANNES	6 7	7 56	9 21	10 19	11 56	1 4	1 21	1 38	2 9	3 6	4 6	5 6	6 6	7 6	8 6	9 6	10 6	11 6	12 6	1 6	2 6	3 6	4 6	5 6	6 6		
Les Arcs	11 8	12 57	10 22	11 20	12 57	1 11	1 28	1 45	2 16	3 21	4 21	5 21	6 21	7 21	8 21	9 21	10 21	11 21	12 21	1 21	2 21	3 21	4 21	5 21	6 21		
TOULON	1 41	3 50	5 15	6 13	7 50	8 58	9 56	10 54	11 52	12 50	1																